

# AVIS

## **RECRUTEMENT – INFIRMIER(E) EN CHEF (B4.1) – CONTRACTUEL A TEMPS PLEIN (m/f) .**

Le Conseil d'Administration du Chapitre XII procédera prochainement au recrutement et à la constitution d'une réserve de recrutement d'infirmier(ère)s en chef à temps plein avec possibilité de temps partiel à durée indéterminée.

### **Profil de fonction :**

#### **Finalités**

Au sein de la MR/MRS Résidence Préfleuri, l'infirmier(e) en chef est responsable de l'organisation et de la coordination de toutes les activités se rapportant aux soins à donner aux pensionnaires. Il/elle dynamise la personne âgée et veille à ce qu'elle garde son autonomie au maximum. Dans cette optique, il/elle joue un rôle de leader par rapport au service soignant (aide-soignant(e)s) et infirmier(e)s. Civisme, rigueur, structure, courtoisie, assertivité, expression écrite et orale, ainsi que respect du secret professionnel exigés.

#### **Conditions particulières**

À la date de clôture des inscriptions, le candidat doit :

- Être porteur d'un diplôme d'infirmier breveté ou gradué(e)/bachelier(e) en soins infirmiers
- Disposer d'une expérience professionnelle de minimum 5 années en qualité de membre du personnel infirmier dans un hôpital, une maison de repos et/ou une maison de repos et de soins
- Une expérience probante dans la fonction à pourvoir est un atout
- Le diplôme "spécialisation de cadre de santé" est un atout

#### **Compétences principales**

Le(a) candidat(e) devra être capable notamment :

#### **Savoirs-être :**

- faire preuve d'autonomie, de rigueur, de motivation, de dynamisme et de discrétion ;
- faire preuve de qualités humaines et relationnelles en particulier avec les personnes âgées en ayant à cœur de rechercher le bien-être et le confort des résidents.

#### **Savoirs-faire :**

- Capacité de travailler en équipe ;
- Capacité à assurer les soins et le suivi des résidents ;
- Capacité de réagir en situation d'urgence.

#### **Conditions générales et particulières :**

- être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ;
  - avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
  - jouir des droits civils et politiques ;
  - être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
  - être âgé(e) de 18 ans au moins ;
  - être porteur(se) d'un diplôme d'infirmier (gradué-bachelier) est obligatoire et détenteur d'un visa infirmier délivré par le SPF Santé Publique au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'entrée en service.
- Toutes les conditions ci-dessus doivent être remplies à la date de clôture des candidatures.**
- satisfaire aux lois sur la milice (pour les candidats masculins);
  - réussir un examen de recrutement ;

- être en possession d'un passeport APE au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'entrée en service est un atout ;
- satisfaire à un examen médical d'embauche dans le mois de la date d'entrée en service (condition résolutoire) ;
- disposer d'une expérience en maison de repos et habiter dans la proche région de Neufchâteau constituent des atouts.

#### Emploi.

Emploi à temps plein 38H/semaine (38/38eme)

#### Examens.

Le programme des épreuves de l'examen ainsi que les règles de cotation sont fixés comme suit:

- 1) une épreuve écrite d'aptitude portant sur les matières suivantes :
  - Législation wallonne et fédérale relative aux MR/MRS
  - Formalisation théorique, organisation et gestion de l'exercice de l'art infirmier, des tâches du service aide-soignant et du personnel paramédical.
  - Commentaire sur un sujet d'actualité du secteur MR/MRS
- 2) une épreuve orale
  - Analyse de plusieurs cas pratiques
  - Épreuve de conversation à bâtons rompus permettant de juger la maturité du candidat et de ses motivations.

#### Chaque épreuve est éliminatoire.

Les conditions de réussite sont établies comme suit :

- avoir obtenu 50% sur la partie écrite ;
- avoir obtenu 50% sur la partie orale ;
- avoir obtenu 60% sur l'ensemble des parties.

#### Candidatures.

Sous peine de nullité, la lettre de motivation, COMPORTANT LA SIGNATURE MANUSCRITE, accompagnée des pièces ci-après:

- curriculum vitae
- extrait de casier judiciaire avec mention de nationalité modèle 1 datant de moins de trois mois)
- copie du diplôme requis

sera adressée **UNIQUEMENT** par lettre recommandée ou par remise en mains propres contre accusé de réception et devra parvenir pour le **30 novembre avant 12h00 au plus tard, au Chapitre XII**, Hôtel de Ville, Grand-Place, 1, 6840 NEUFCHATEAU. Une copie de l'acte de naissance, un certificat de milice (pour le candidat masculin) et un passeport APE sera(ont) sollicité(s) auprès du candidat **retenu**.

**Les candidatures non signées et/ou tardives et/ou incomplètes et/ou transmises par e-mail ne seront pas prises en considération.**

Une réserve de recrutement d'une durée de deux ans est d'application, éventuellement prorogeable d'un an par décision motivée du Conseil d'Administration du Chapitre XII.

Neufchâteau, le 28/10/2019

Le Président,  
D. MICHIELS

